A l'attention de tous les décideurs publics au niveau local, régional, national et européen,

Nous, les entreprises signataires de cette lettre et représentant un large groupe venant de toute l'Europe, demandons à ceux qui ont la responsabilité d'agir, de nouvelles actions pour nous aider à atteindre un futur durable.

Avec nos entreprises nous souhaitons atteindre une économie véritablement circulaire, zéro déchet et non toxique, en éliminant les produits à usage unique et en offrant des solutions de réemploi tels que des services de remplissage (par exemple pour les boissons, l'alimentaire et les produits d'entretien), des gobelets réutilisables, des contenants alimentaires réemployables, des solutions pour le e-commerce et la chaîne logistique, mais également des protections hygiéniques réutilisables, des couches et des services de lavage.

C'est pourquoi, en soutenant la campagne#WeChooseReuse, nous optons et priorisons autant que possible le réemploi face aux produits à usage unique, l'inscrivant au cœur de notre modèle économique.

Généraliser des solutions alternatives de réemploi bien conçues constitue une part incontestablement importante de la résolution de l'équation du changement climatique, notamment grâce à une gestion beaucoup plus efficace des ressources et matériaux et à la réduction des émissions de CO_2[1]. Les coûts économiques et environnementaux des produits à usage unique ont trop longtemps été externalisés, leur offrant un avantage compétitif injuste sur les systèmes de réemploi, qui sont pourtant les seuls à adresser le problème de la pollution à la source et à encourager des habitudes de consommation durables. Délaisser à terme les produits jetables et toxiques constituerait de même un bienfait indéniable pour nos écosystèmes et notre biodiversité endommagés, avec un effet positif direct sur la santé des citoyens. Cela aiderait également les entreprises, les organisations, les villes et les gouvernements à réduire les coûts relatifs à la gestion des déchets et à promouvoir l'emploi local.

[1] Pour en savoir plus sur les bénéfices environnementaux de systèmes de réemploi bien conçus, consultez cette étude réalisée par l'Université d'Utrecht, commandée et coordonnée par Zero Waste Europe and Reloop (2020): https://bit.ly/3a1Y83N.

La bonne nouvelle est que le changement systémique que nous souhaitons a déjà commencé, avec l'émergence de modèles économiques de réemploi et de remplissage efficaces dans tout l'Europe (voir l'Annexe I pour une liste non exhaustive d'exemples de ce point de vue).

Cependant, beaucoup d'entre nous ont encore des difficultés à développer et renforcer nos solutions de réemploi, mais également à survivre au sein du marché actuel. Les principaux défis auxquels nous devons faire face sont:

- Les coûts d'investissement élevés pour faire fonctionner une infrastructure de réemploi et de remplissage (collecter, laver, logistique des retours) à une échelle viable.
- Les charges opérationnelles initiales, avant même d'atteindre le seuil de rentabilité, ou de profit.
- Les coûts de production et de vente injustement bas des produits à usage unique et toxiques.
- Les réglementations sanitaires discriminatoires (et souvent infondées)
- Des enjeux de responsabilité, si par exemple un client apporte un contenant réutilisable contaminé.
- Le faible niveau d'engagement des autorités publiques pour sensibiliser citoyens et entreprises et les encourager à opter pour des solutions de réemploi.
- L'absence de systèmes et de modèles standardisés qui permettent aux entreprises d'utiliser les mêmes formats d'emballage de base, de mettre en commun leurs ressources et de faire des économies d'échelle pertinentes.

Une économie circulaire ne peut croître et prospérer que si les incitations nécessaires sont mises en place pour récompenser la prévention, le réemploi et la préparation au réemploi. De même, celles-ci doivent être accompagnées de mesures dissuasives visant à décourager les modes de consommation linéaire de même qu'une focalisation excessive sur le recyclage. Nous avons ainsi besoin de changer de modèle économique en favorisant largement les nouveaux modes de consommation et de production qui évitent le gaspillage et qui favorisent le réemploi. Et même si nous faisons de notre mieux pour contribuer à cette transition avec nos entreprises, nous ne pouvons y arriver seuls.

C'est pourquoi nous demandons à nos décideurs publics aux niveaux local, régional, national et européen de jouer leurs rôles respectifs en adoptant les mesures ambitieuses qui créeront les conditions propices au développement et à la prospérité des modèles économiques de réemploi et de remplissage.

Nous vous demandons de définir des objectifs ambitieux de réemploi et de les soutenir par les mesures, les normes et la législation nécessaires.

Nous vous demandons d'encourager et de soutenir les modèles économiques de réemploi par des incitations, du partage d'information et de la sensibilisation.

Enfin, nous vous demandons de porter et de mener à bien cette transition en adoptant des politiques de marchés publics qui priorisent les services et les produits du réemploi lors des événements et au sein des établissements publics.

Dans les annexes II et III, nous mettons en avant quelques actions clés que les autorités publiques peuvent mettre en œuvre pour aider la société à passer à une véritable économie

circulaire avec à son cœur des modèles économiques de réemploi et de remplissage qui fonctionnent et prospèrent.

Nous vous invitons à soutenir la campagne #WeChooseReuse, et à agir en conséquence pour nous aider. Nous vous aiderons en retour à placer les solutions de réemploi au cœur de la transition de l'Europe vers une société du zéro déchet, résiliente et tournée vers l'avenir.

Salutations distinguées,

LES SIGNATURES DES ENTREPRISES SERONT APPOSÉES ICI

Annexe I – Exemples de modèles économiques à succès en Europe
Annexe II – Demandes adressées aux autorités locales et régionales
Annexe III – Demandes adressées aux gouvernements nationaux et à l'UE

Annexe I – Exemples de modèles économiques à succès en Europe

Cette liste donne un aperçu des systèmes de réemploi et de remplissage qui existent en Europe.

- Des milliers de cafés offrent et acceptent des gobelets à café réutilisables pour la consommation nomade, c'est le cas en Autriche, Belgique, Allemagne, Irlande, Lituanie et en Suisse.
- Gobelets réutilisables sur beaucoup de festivals en Belgique, en Lituanie et aux Pays-Bas.
- Les contenants réutilisables pour la restauration livrée ou à emporter, souvent avec un système de consigne, en Autriche, au Danemark, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse.
- Location de gobelets, assiettes et bols réutilisables et consignés pour les événements en Estonie.
- Plus de 30 000 fontaines à eau pour remplir sa gourde ou sa bouteille au Royaume-Uni
- Plus de 4000 points d'eau potable de qualité grâce à des kiosques équipés avec un système de filtration et d'approvisionnement en Italie, remplaçant la vente de bouteilles d'eau.
- Plus de 1000 fontaines à eau et 55 fontaines monumentales gérées par la ville de Vienne en Autriche. Les fontaines à eau sont situées, par exemple, dans les parcs, terrains de jeu et marchés.
- « Transformer le produit en service » comme la location de couches pour bébés en Belgique et en Italie avec un service de nettoyage centralisé pour les crèches et les foyers. En Italie, le système est surveillé par les autorités sanitaires.

- « Nappy Library » (Bibliothèque de couches) en Irlande où les parents peuvent louer et tester des couches réutilisables avant d'investir. Une fois leur essai terminé, les usagers retournent les couches pour que d'autres puissent les utiliser.
- Systèmes de masques réutilisables et consignés, avec service de nettoyage en Finlande et en Slovénie.
- Il y a plus de 50 boutiques zéro déchet ou avec peu de déchets en Belgique.
- Au Portugal, plus de 200 boutiques vendent en vrac et proposent une opportunité pour un mode de vie zéro déchet.
- 107 boutiques slovènes vendent une partie de leurs produits en vrac, il y a également trois boutiques zéro déchets.
- Deux organisations professionnelles réputées promeuvent des solutions de réemploi en France : 1) Réseau Vrac qui promeut et supporte la vente en vrac, le réseau travaille avec plus de 1700 entreprises en France et à l'étranger ; et 2) Réseau Consigne, qui soutient plus de 200 entreprises utilisant la consigne et les systèmes de réemploi pour tous les types d'emballages.
- Système « business to business » de caisses de pêche réutilisables et traçables grâce à une puce RFID et des points de collecte BoxePool dans 7 pays en Europe, ainsi qu'une infrastructure de lavage centralisée au Danemark, avec environ 260 000 caisses opérationnelles.
- Une chaîne de magasins en Lituanie offre un système de recharge des produits d'hygiène corporelle et des produits d'entretien directement dans le contenant apporté par le client. Ces magasins ont également une sélection de produits zéro déchet sans emballage ou réutilisables comme des coupes menstruelles ou encore du dentifrice dans des bocaux en verre.
- Une centaine de stations automatiques de recharge de produits d'entretiens existent à travers le Royaume-Uni et l'Irlande, ces stations de recharges automatiques sont également en train d'émerger en Belgique, en Slovénie et aux Pays-Bas.
- Beaucoup de bornes à lait existent en Slovénie, offrant du lait local en vrac. Un fermier slovène propose la livraison de produits laitiers dans des contenants réutilisables.

Annexe II - Demandes adressées aux autorités locales et régionales

Cette liste présente une série de mesures que les décideurs locaux et régionaux peuvent adopter pour aider les entreprises de réemploi et de remplissage à prospérer.

Il est à noter que les ressources financières et humaines diffèrent grandement entre les petites et les plus grandes municipalités. Quelques-unes de ces demandes peuvent donc ne pas être (encore) atteignables par tous. Nous encourageons dans tous les cas les autorités locales et régionales à être ambitieuses et à faire ce qui est en leur pouvoir pour aider la croissance des entreprises du réemploi et de remplissage sur leur territoire.

Les autorités locales et régionales devraient adopter des politiques et réglementations ambitieuses qui :

- Montrent l'exemple en adoptant des politiques de marchés publics qui priorisent les produits et les systèmes de réemploi lors des événements et au sein des établissements publics.

- Mettent en place des stratégies circulaires et de prévention des déchets au sein des territoires sous autorité municipale ou régionale.
- Interdisent les emballages en plastique à usage unique (également les gobelets, les couverts et les sacs) pour certains secteurs et/ou lors de tout événement public.
- Quand les interdictions ne sont pas possibles, les encouragent à mettre en place des incitations économiques pour les citoyens et les entreprises favorisant les options de réemploi et de remplissage, réduisant au maximum le choix du plastique ou autres produits à usage unique.
- Quand c'est nécessaire, imposent une taxe locale sur les produits à usage unique (comme le fait la ville de Tübingen en Allemagne pour l'alimentation, les boissons et les couverts pour compenser l'absence d'une taxe au niveau national).
- Donnent un meilleur accès à l'eau potable et gratuite dans les espaces publics pour éviter l'utilisation des bouteilles en plastique à usage unique.

Les autorités locales et régionales devraient encourager et soutenir les modèles économiques de réemploi locaux, par exemple en :

- Augmentant la disponibilité et l'accessibilité du financement pour des projets pilotes de systèmes de réemploi et de remplissage.
- Veillant à ce que les entreprises aient accès aux connaissances et aux informations requises pour intégrer le plus d'options réutilisables possible dans leur activités déjà existantes. Enfin, cela devrait être complémenté par une mise à disposition de représentants municipaux formés au réemploi.
- Communiquant clairement, de façon adaptée aux besoins locaux, aux citoyens et aux entreprises, en expliquant non seulement comment mais aussi pourquoi de telles mesures sont importantes et bénéfiques pour la protection de l'environnement et pour la création d'emplois locaux.
- Soutenant un large éventail d'acteurs locaux pour mener des campagnes de sensibilisation, et en ancrant le réemploi dans la mentalité de nos communautés.
- Soutenant la mise en place de systèmes innovants de réemploi et de consignes avec des entreprises locales, pour développer la création d'emploi et la réduction des déchets.
- Mettant en place des partenariats structurels entre des acteurs publiques et privés (entreprises de réemploi, communautés, organisations de consommateurs, CHR, commerces de vente au détail, e-commerce, start-up de recherche et d'innovation, solutions de réemploi etc.) pour développer et mettre en place des initiatives communes de réemploi et de remplissage.
- Garantissant des avantages économiques pour les clients des commerces de réemploi et de remplissage, comme des remises et des réductions, contribuant non seulement à sensibiliser au réemploi mais également à augmenter le nombre de clients de ces commerces de réemploi et de remplissage.
- Soutenant et développant les centres locaux de réemploi servant de pôle pour les activités de réutilisation, de réparation et d'*upcycling*, dans lesquels les commerces zéro déchet peuvent présenter et vendre leurs produits et leurs services, et qui constituent également un marché pour les matériaux bruts.
- Surveillant et en analysant les déchets résiduels restant, pour identifier les produits et les matériaux dont la conception nécessite d'être repensée afin de permettre le réemploi.

Annexe III - Demandes adressées aux gouvernements nationaux et à l'UE

Les gouvernements nationaux et l'UE ont le pouvoir d'encourager le changement, notamment en créant des conditions de marché qui stimuleront l'offre et la demande de services et produits de réemploi. Pour parvenir à réduire la consommation de plastique à usage unique, conformément à la Directive de l'Union européenne sur les plastiques à usage unique et au Plan d'Action pour une économie circulaire, le réemploi est inévitable.

Les autorités publiques devraient montrer la voie en exigeant l'utilisation d'options réutilisables plutôt que de l'usage unique en:

- Adoptant des **interdictions ciblées sur les produits à usage unique** au-delà des interdictions déjà imposées par la Directive SUP, préférablement au niveau européen.
- Fixant des **objectifs ambitieux de réemploi**, préférablement au niveau européen, pour les secteurs et les produits clés, en y incluant les contenants et les gobelets pour boisson, les contenants alimentaires, les produits d'entretien, les emballages provenant du e-commerce, les produits du transport, les produits d'hygiène féminine et les couches.
- Accélérant la **transition vers le réemploi au sein des CHR**, notamment en rendant obligatoire l'utilisation de vaisselle et couverts réutilisables pour la consommation sur place, en interdisant les produits d'accompagnement en mono dose (lait, sucre, condiments etc.) et en proposant des alternatives pour la vente à emporter.
- Garantissant un niveau approprié d'avantages économiques pour **soutenir les innovations, projets pilotes de réemploi et startups**, et en faisant en sorte que ces investissements soient guidés par des objectifs ambitieux.
- Établissant des **frais différenciés sur la REP (Responsabilité élargie du producteur) ou une réduction de TVA sur les produits réutilisables**, avec des taxes plus élevées sur les produits à usage unique (et spécialement ceux qui sont faits à partir de plastique vierge). Ainsi les producteurs des produits et des emballages sont tenus responsables de la gestion de ceux-ci durant tout leur cycle de vie, ceci inclut le jet des déchets et leur toxicité.
- Augmentant la demande pour les produits réutilisables en adoptant **des quotas de produits réutilisables minimum dans les commandes publiques** pour les événements et les établissements publiques.
- **Promouvant et guidant la mise en place d'un système de consigne et en l'étendant à différents types de produits réutilisables, pour que ce système développe également le réemploi et pas seulement le recyclage.** Pour aider les systèmes de consigne à prospérer et à s'intensifier en Europe, les législations nationales doivent aussi être harmonisées, surtout en ce qui concerne les taux de TVA appliqués aux frais de consigne.
- **Soutenant les projets pilotes de réemploi, les distributeurs et les projets zéro déchet** avec des connaissances et des outils conçus pour:
    - Guider la logistique de la collecte, du nettoyage et de la livraison du réemploi.
    - Encourager les modèles de propriété efficaces ainsi que le développement de ces entreprises.
    - Promouvoir le partage de connaissances et de bonnes pratiques.

- Mettant en place, à l'échelle européenne, des formats/modèles et des systèmes harmonisés pour certains types d'emballages (par exemple les gobelets, les bouteilles et les contenants) afin de favoriser le développement du réemploi et du remplissage sur l'ensemble du marché unique européen.
- Offrant, au niveau européen, une sécurité juridique suffisante, un allègement de responsabilité/ indemnité pour le réemploi, le remplissage et la vente en vrac, et en clarifiant l'application des règles au travers, par exemple, de définitions officielles et communes.
- Adressant le problème croissant des affirmations de réemploi et des labels non vérifiables en l'absence d'infrastructure dédiée, qui induisent les consommateurs en erreur, grâce par exemple à des explications précises sur comment le produit est-il destiné à être réemployé et par qui. A ce titre, une collaboration approfondie avec les Autorités Nationales de Sécurité Alimentaire pour développer des directives générales en ce qui concerne les systèmes de réemploi serait plus que bienvenue.
- Surveillant et en analysant, grâce à une solide collecte de données, les déchets résiduels et détritus restant, afin d'identifier les produits, les matériaux et les systèmes qui ont besoin d'être repensés pour le réemploi.
- Révisant les législations pour que les produits réutilisables en fin de vie puissent être recyclés entièrement et en toute sécurité en de nouveaux produits réutilisables sûrs.
- Renforçant l'application des règles de non conformité des produits qui entrent sur le marché unique européen, en incluant ceux venant du marché virtuel, et ceux ne venant pas des pays européens.